



**SELARL INTER-BARREAUX
AMMA AVOCATS**

1 rue du Pont de Lattes – 34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 74 01 09

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT

SUR LA COMMUNE DE VENDARGUES (34740)

Dans un ensemble immobilier dénommé

« L'Académie de Montpellier »,

sis RN n° 113 – Lieudit « Lous Bigos » -

720/750 avenue de Montpellier,

cadastre section BA n° 15 d'une contenance de 03a 00ca,

section BA n° 16 d'une contenance de 17a 92ca,

section BA n° 113 d'une contenance de 00a 59ca,

section BA n° 242 d'une contenance de 98a 18ca :

UN APPARTEMENT

constituant le lot n° 275 de la copropriété

MISE A PRIX : 27 000 Euros

Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

La visite s'effectuera à la diligence

de l'étude de Commissaires de Justice

SCP PEYRACHE-NEDAKI-FAVIER à Montpellier,

le MARDI 1ER SEPTEMBRE 2026 de 14 H 00 A 15 H 00

L'adjudication aura lieu **LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026**

à 14 heures et suivantes au besoin

Au Palais de Justice de MONTPELLIER – Place Pierre Flotte

A la requête du **FCT SAVOIR FAIRE**, Fonds Commun de Titrisation, représenté par la société de gestion France Titrisation, enregistrée au F de PARIS sous le numéro 353 053 531 et dont le siège social est situé 1 Boulevard Hausmann - 75009 PARIS, elle-même représentée par la **société LINK FINANCIAL**, société par actions simplifiée au capital social de 10 000 euros, ayant son siège social au 1 allée Jacques Berque 44000 NANTES immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 842 762 528, agissant au nom du FCT SAVOIR FAIRE en qualité de recouvreur de créance,

Venant aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPEMENT (« CIFD »)** intervenant lui-même, suivant décision fusion par voie de fusion simplifiée en date du 16 octobre 2015, aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE**, prêt initial,

Ayant constitué **Me Emmanuelle MASSOL**, avocat membre de la SELARL AMMA AVOCATS.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Il s'agit d'un appartement de type T1 situé au 2ème étage de la résidence « L'Académie de Montpellier », d'une superficie de 19 m², composé d'une pièce principale et d'une salle d'eau/WC. Le bien est actuellement loué.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 euros et montant des frais d'adjudication prévisibles.

Pour tous renseignements complémentaires et consultation du Cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Cabinet de la **SELARL INTER-BARREAUX AMMA AVOCATS**, Avocats susnommés,

- **Au greffe du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER**, où est déposé le Cahier des conditions de la vente qui peut être consulté par toute pers